

**ARRETE n° 25-246**

Portant sur la prolongation de nomination  
du directeur délégué au numérique

Le Directeur de l'Université de technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement,  
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1<sup>er</sup> juin 2022  
portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du  
1<sup>er</sup> septembre 2022,  
Vu l'arrêté 20-174 portant sur la direction du numérique,

**ARRETE**

**Article unique :**

La durée du mandat du directeur délégué au numérique, M. Dominique BARCHIESI,  
initialement prévue jusqu'au 30 juin 2025 est prolongée jusqu'au 31 aout 2025.  
Les autres dispositions de l'arrêté 20-174 demeurent inchangées.

Fait à Troyes, le 03/07/2025

Pr Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT



Vu par l'intéressé  
Dominique BARCHIESI  
Le : 04 juillet 2025

